

Propose une formation et un accompagnement personnalisé pour vous aider à répondre aux exigences de l'examen VTC , et faire de vous des professionnels indépendants et aguerris.

La Carte professionnelle VTC

La carte professionnelle VTC est votre passeport pour accéder au métier de Chauffeur VTC.

Pour l'obtenir, il est obligatoire de passer l'Examen VTC qui se déroule en deux temps : D'abord l'épreuve théorique d'admissibilité. Cette partie réussie, vous êtes convoqué dans les deux mois pour l'épreuve pratique de conduite pour laquelle vous serez évalué au travers d'un parcours à réaliser. Cet examen met l'accent sur les compétences techniques et comportementales indispensables à maîtriser.

La Formation VTC Théorique & Pratique 40h

Intitulé de la Formation :

Formation de préparation à l'examen théorique de chauffeur VTC

Domaine de formation :

Transport de personnes

Responsable de formation : M. Fares Bouaoune

Pré requis :

Permis de + de 3 ans

Casier judiciaire vierge

Les Objectifs de la formation

Réussir l'examen pour l'obtention de la carte professionnelle.

Acquérir les compétences et savoirs fondamentaux liés au secteur du T3P.

Intégrer les processus clefs pour développer son activité en toute autonomie.

Accroître son savoir-être et savoir-faire pour proposer un service de qualité et fidéliser ses clients.

Maîtriser la préparation de sa mission, la conduite sécurisée et la qualité de service à bord de son véhicule

Formation Théorique 35H

Droit des transports publics particuliers et des transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels.

7H

- ▶ Les textes législatifs et réglementaires s'appliquant au transport de moins de 9 personnes (Transport par VTC, taxis, transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels) en distinguant ceux qui s'appliquent aux voitures de transport avec chauffeur.
- ▶ Les divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels en transport de personnes et leur rôle.
- ▶ Les conditions d'accès à la profession.
- ▶ Les règles relatives à la capacité financière de l'exploitant et les démarches à effectuer auprès du ministère chargé des transports pour la justifier.
- ▶ Les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport au conducteur, au véhicule qui doivent être présentés en cas de contrôle.
- ▶ Les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives Respectives.
- ▶ Les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours.
- ▶ Les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré.
- ▶ Les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite.
- ▶ Les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.
- ▶ Les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les Règles relatives à la capacité financière.

Sécurité Routière

- ▶ Les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules. **4H**
- ▶ Le mécanisme du permis à points.
- ▶ Les règles du code de la route : restrictions de circulation, les limitations de vitesse, utilisation de la ceinture de sécurité.
- ▶ Les règles d'une conduite rationnelles pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement.
- ▶ Les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue.
- ▶ Les règles de conduite à tenir en cas d'accident.
- ▶ Les règles de prudence pour préserver la sécurité.
- ▶ Les règles de sécurité concernant l'utilisation du téléphone.

Gestion

- ▶ Savoir identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges structure.
- ▶ Savoir calculer le coût de revient en formule simple.
- ▶ Savoir définir la notion de marge et l'utiliser pour calculer le prix de vente.
- ▶ Connaître les différents régimes de déclaration et d'imposition fiscal.
- ▶ Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, EURL, SARL, SASU...)
- ▶ Connaître les différentes formalités déclaratives et leurs modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...).
- ▶ Connaître la composition et le rôle des Chambres des Métiers et de l'Artisanat.
- ▶ Connaître les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants), comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage...).
- ▶ Le devis pour la réalisation d'une prestation et la facturation.

Développement Commercial

- ▶ Les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...). **3H**
 - ▶ La valorisation des qualités de la prestation commerciale VTC.
 - ▶ La fidélisation des clients et la prospection pour en obtenir d'autres.
 - ▶ Les actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par internet et les moyens numériques.
 - ▶ Le développement d'un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...).
 - ▶ Les règles de prudence pour préserver la sécurité.
- Les règles de sécurité concernant l'utilisation du téléphone.

Français

- ▶ Compréhension d'un texte simple ou de documents en lien avec l'activité des Transports.
- ▶ Compréhension et expression française :
 - Accueillir la clientèle .
 - Comprendre les demandes des clients .
 - Interroger les clients sur leur confort .
 - Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport .
 - Prendre congé des clients.
- ▶ Culture générale.
- ▶ Grammaire.

Anglais

- ▶ Mise à niveau, retour sur les bases et approfondissement.
- ▶ Accueillir la clientèle.
- ▶ Comprendre les demandes des clients.
- ▶ Demander des renseignements concernant le confort de la clientèle.
- ▶ Mener une conversation très simple.

Réglementation Nationale Spécifique

7H

- ▶ Connaître les dispositions relatives aux exploitants : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...
- ▶ Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation (dimension, puissance, âge...), et connaître leur signalétique.
- ▶ Savoir établir les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

Examen Blanc

En conditions réelles

Formation Pratique 5h

Conduite et sécurité

- ▶ Conduite en sécurité et respect du code de la route.
- ▶ Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers.
- ▶ Prise en charge et dépose des clients et leur bagage.

Relation client

- ▶ Présentation générale et attitudes du candidat.
- ▶ Interactions : accueil, comportement durant le parcours et prise de congé.
- ▶ État et propreté du véhicule.

Construction du parcours et accompagnement touristique

- ▶ Élaboration et suivi du parcours : GPS, demandes des clients, réactivité face aux aléas.
- ▶ Informations touristiques : culture générale, pertinence des recommandations, compréhension Anglaise.

Facturation et paiement

- ▶ Établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement.
- ▶ Établir un devis en réponse à une commande, préalablement à la réalisation d'une mission.
- ▶ Établir une facturation.

Exercices pratiques

- ▶ **Mise en situation réelle.**
- ▶ **Manipulation des outils professionnels.**
- ▶ **Jeu de rôles en français et en anglais.**

Moyens Pédagogiques et techniques mis en œuvre :

- ▶ Le stage de formation se déroulera dans une salle adaptée, qui respecte les normes de sécurité en vigueur, Équipée de tableaux et de vidéoprojecteurs.
- ▶ La salle de cours a une capacité de 10 places assises.
- ▶ Sont remis aux stagiaires deux livrets (un support de cours ainsi qu'un livret d'exercices sous forme de QCM et de questions rédigées).
- ▶ Formation VTC Var favorise deux méthodes pédagogiques : la méthode transmissive et la méthode active. Ils'agira de transmettre les connaissances par le biais de nos formateurs, et rendre le stagiaire acteur de sa formation, afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations concrètes.
- ▶ Des véhicules homologués (doubles commandes, spécificités VTC) sont mis à disposition lors des stages de préparation à l'examen pratique.

Sanction de la formation :

- ▶ À l'issue de la formation, le candidat se présente à l'examen théorique.
- ▶ En cas de succès, lui sera remis par les CMA une attestation de réussite, le rendant admissible à l'examen pratique.
- ▶ Là encore, c'est aux CMA de juger de sa réussite ou non, et ainsi de le rendre éligible à l'obtention de la carte professionnelle VTC.